

OU D'ACCORD TECHNIQUE

CETTE DEMANDE DOIT ETRE FORMULEE AU MINIMUM 15 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

INTERVENANT (MAITRE D'OUVRAGE)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

EXECUTANT (ENTREPRISE)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

OBJET DE LA DEMANDE

Nature des travaux :

Ouvrages et canalisations de concessionnaires
 Eau Electricité Gaz Assainissement Télécom Autres :

Ouvrages de branchement particuliers
 Eau Electricité Gaz Assainissement Télécom Autres :

Création d'un accès riverains
 Avec busage Sans busage

Alignement de clôtures
N° parcelle : N° section :

Echafaudage Bennes
Longueur : Largeur : Hauteur :

LOCALISATION

Adresse des travaux :

Références cadastrales :

Travaux sur : Chaussée trottoir accotement fossé Espaces verts

IMPACT SUR LA CIRCULATION

Rue barrée Stationnement interdit Mise en sens unique Alternat manuel Alternat par feux
 Alternat par panneaux Autres

DATES D'INTERVENTION

Date de démarrage : Date de fin de travaux :

NOTA

Toute demande non accompagnée de plans de situation et de masse au 1/200° ne sera pas prise en compte et sera retournée. Cas de travaux sur voie départementale en agglomération : La demande permission de voirie doit être adressée au Conseil départemental de l'Hérault. Après obtention de la permission, il sera nécessaire de contacter la mairie de Lodève pour obtenir un arrêté municipal en cas de modification de la circulation ou du stationnement.